

COMMUNE DE DRAP

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

○○

Vu le Code Général des Collectivités,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Nombre de Conseillers en exercice :	27
présents :	21
votants :	27
Absent :	0
Pour :	27
Contre :	0
Abstention :	0

N° 033/2017

OBJET :

BUDGET PRIMITIF DE LA REGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2017

Considérant la nécessité d'adopter le budget primitif 2017 détaillé ci-dessous

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	1 340 603.81 €	1 340 603.81 €
FONCTIONNEMENT	1 435 032.79 €	1 435 032.79 €

Il est décidé au Conseil Municipal de validé le budget primitif 2017 de la Régie de l'Eau et de l'Assainissement.

**Acte rendu exécutoire
après dépôt en
préfecture le :31/03/2017
Et publication en Mairie
le :03/04/2017**

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Robert NARDELLI